

LES OUTILS DE L'ENSEIGNANT

I. Outils pour préparer la classe

1. Les horaires officiels

Extrait du BO hors série n° 1 du 14 février 2002

Horaires des écoles maternelles et élémentaires

La durée moyenne de la semaine scolaire des élèves à l'école maternelle et à l'école élémentaire est fixée à vingt-six heures [...] Les horaires d'enseignement à l'école élémentaire sont répartis par domaines disciplinaires comme suit :

Horaires de l'école élémentaire (semaine de 26 heures)

Cycle des apprentissages fondamentaux

DOMAINES	HORAIRE MINIMUM	HORAIRE MAXIMUM
Maîtrise du langage et de la langue française	9 h	10 h
Vivre ensemble	0 h 30 (débat hebdomadaire)	
Mathématiques	5 h	5 h 30
Découvrir le monde	3 h	3 h 30
Langue étrangère ou régionale	1 h	2 h
Éducation artistique	3 h	
Éducation physique et sportive	3 h	
ACTIVITÉS QUOTIDIENNES (*)	HORAIRE MINIMUM	
Lecture et écriture (rédaction ou copie)	2 h 30	

() les activités quotidiennes de lecture et d'écriture sont mises en œuvre dans les différents domaines disciplinaires ; le temps qui leur est consacré s'inclut donc dans la répartition horaire définie pour ceux-ci.*

Cycle des approfondissements

DOMAINES	CHAMPS DISCIPLINAIRES	HORAIRE MINIMUM	HORAIRE MAXIMUM	HORAIRE DU DOMAINE
Langue française Éducation littéraire et humaine	Littérature (dire, lire, écrire)	4 h 30	5 h 30	12 h
	Observation réfléchie de la langue française (grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire)	1 h 30	2 h	
	Langue étrangère ou régionale	1 h 30	2 h	
	Histoire et géographie	3 h	3 h 30	
	Vie collective (débat réglé)	0 h 30	0 h 30	
Éducation scientifique	Mathématiques	5 h	5 h 30	8 h
	Sciences expérimentales et technologie	2 h 30	3 h	
Éducation artistique	Éducation musicale	3 h		3 h
	Arts visuels			
Éducation physique et sportive		3 h		3 h

DOMAINES TRANSVERSAUX	HORAIRE
Maîtrise du langage et de la langue française	13 h réparties dans tous les champs disciplinaires dont 2 h quotidiennes pour des activités de lecture et d'écriture
Éducation civique	1 h répartie dans tous les champs disciplinaires 0 h 30 pour le débat hebdomadaire

L'horaire moyen consacré aux récréations est de 15 minutes par demi-journée à l'école élémentaire. Cet horaire doit s'imputer de manière équilibrée dans la semaine sur l'ensemble des domaines disciplinaires.

2. L'emploi du temps

L'emploi du temps est obligatoire et doit être affiché. Il organise la répartition harmonieuse de l'ensemble des champs disciplinaires en respectant les quotas horaires inscrits dans les programmes de l'école primaire de 2002.

C'est un document contractuel. Il doit aussi permettre, dans la gestion du temps, toute la souplesse nécessaire au bon fonctionnement de la classe. Le maître dans ses pratiques pédagogiques devra tenir compte de la réalité de sa classe et des opportunités du moment.

Une certaine souplesse est possible : « La répartition des horaires par domaines disciplinaires sur plusieurs semaines et selon des rythmes différents est possible, sous réserve que l'on respecte quotidiennement le temps des activités de lecture et d'écriture et que l'on puisse vérifier périodiquement que l'horaire global par domaine disciplinaire est assuré. »¹

Conseils sur l'organisation d'un emploi du temps

- Alternier les activités et les modes de travail (oral/écrit travail individuel/collectif/par groupes).
- Répartir une même discipline à différents moments de la journée.
- Prendre en compte le degré de fatigabilité des élèves.
- Prendre en compte les contraintes locales (utilisation des lieux et des transports).
- Ne pas prendre le risque de délaissé certains domaines en les plaçant systématiquement en fin de journée.

3. Les études dirigées

L'arrêté du 22 février 1995 rend obligatoire deux heures d'études dirigées par semaine.

Il s'agit d'aider tous les élèves à effectuer dans les meilleures conditions le travail scolaire et à maîtriser les apprentissages.

Les études dirigées, placées de préférence en fin de journée, doivent être effectives.

¹ BO hors série n°1 du 14 février 2002.

Elles permettent :

- d'acquérir des habitudes de travail ;
- d'exercer son esprit d'analyse et de synthèse ;
- faire le point sur les acquis de la journée ;
- élucider ses propres procédures pour surmonter les difficultés...

L'action de l'enseignant se fait de manière individuelle ou par petits groupes de besoins.

Les études surveillées ne sont pas supprimées car elles correspondent à un rôle de garde et d'accompagnement scolaire. Elles peuvent alors utilement s'inscrire dans le prolongement des études dirigées, et en complémentarité avec celles-ci.

4. La programmation

La programmation de cycle est déterminée en conseil de cycle. Elle répartit dans le temps les apprentissages disciplinaires et transversaux.

La programmation de classe est définie dans chacune des années du cycle. Elle est de la responsabilité de l'enseignant en fonction des capacités de ses élèves et de ses pratiques pédagogiques.

5. Les progressions

Les progressions articulent les acquisitions des savoirs et des compétences. Elles sont liées aux pratiques de l'enseignant mais aussi au niveau de la maîtrise des notions ou des concepts de chaque élève. Elles s'organisent autour d'une évaluation diagnostique et d'une évaluation en cours d'apprentissage.

6. Le cahier journal et les fiches de préparation

Le cahier journal et les fiches de préparation sont des éléments de la préparation de classe.

- Le cahier journal
 - Il prévoit l'organisation méthodique des séances de la journée, des séquences de la semaine de classe en s'appuyant sur :
 - l'emploi du temps ;
 - les projets ;
 - la programmation et les progressions ;
 - les évaluations et les constats.

Cet outil méthodologique structure l'action pédagogique. Il est indispensable pour organiser quotidiennement sa classe. C'est également un moyen de rendre compte de son travail lors d'une inspection et un outil de liaison avec un remplaçant.

Il contient :

- l'horaire prévu, le champ disciplinaire et son objectif général ;
- les objectifs spécifiques ;
- le mode de travail : écrit/oral, travail individuel/collectif/par groupe ;
- les phases de la séquence : recherche, structuration, évaluation, remédiation ;
- les étapes du projet ;
- un espace réservé aux observations ou aux constats sur :
 - l'acte pédagogique : validation des préparations, comportement du maître, relations avec les enfants, solutions envisagées, remédiations, ...
 - l'activité et le comportement des élèves : réussites, échecs, participation, représentations, obstacles, ...

- La fiche de préparation

Une fiche de préparation organise une séquence ou une séance.

Elle contient :

- le domaine disciplinaire ou le caractère transversal ;
- le titre de la séquence et le nombre de séances ;
- le ou les objectifs visés en terme de compétences, la démarche et le matériel nécessaire ;
- le déroulement de la séquence ;

Exemple :

- Phase de recherche ou de manipulation.
- Recherche, découverte.
- Mise en mémoire de ce qui a été fait.
- Phase d'exploitation collective :
 - Communication de la démarche ou des résultats, justification.
 - Comparaisons, confrontations, validations.

- Phase de structuration :
 - Généralisation de la notion ou du concept.
 - Consolidation et entraînement.
- Phase d'évaluation.
- Phase de remédiation.
- l'organisation de l'activité : travail individuel. par groupes, collectif ;
- les modalités pratiques : place des tables, matériel à prévoir.

En l'absence de fiche de préparation, le cahier journal sera renseigné de façon plus précise.

7. La documentation

- Documentation personnelle de l'enseignant ;
- documentation pour la classe : elle sera disponible et accessible à tout moment ;
- documentation pour l'école : utilisée par toutes les classes, elle sera constituée de livres de pédagogie, de documents iconographiques, de valises pédagogiques spécifiques, de vidéocassettes, ...

II. Bibliothèque et Bibliothèque Centre Documentaire (BCD)

Depuis 1976, il s'agit d'aménager des bibliothèques centrales dans les écoles maternelles et élémentaires. De nombreuses activités y sont organisées pendant le temps scolaire. La BCD est un lieu de vie, de travail et de détente, de rencontre et d'échange, de production et d'exposition.

La BCD est un outil au service des projets et des pratiques de lecture et d'écriture, mettant à disposition des enfants, un ensemble organisé d'écrits sur des supports variés. C'est le support des actions les plus diverses en faveur de la lecture, qui permettront aux enfants de connaître de nombreuses situations qui obligent à utiliser l'écrit, à en intégrer différents usages, qu'on en soit destinataire ou producteur, donc d'acquérir un statut d'utilisateur d'écrit.

1. Un moyen de déscolariser la lecture

Les BCD sont des lieux de connaissance et d'apprentissage du livre et de la bibliothèque. Les enfants y rencontrent et y utilisent « naturellement et fonctionnellement l'écrit ». Elles permettent l'entrée d'écrits sociaux dans l'école.

2. Un lieu d'apprentissage

La BCD est un outil pédagogique au service de la pédagogie de la lecture.

Elle modifie les conditions de la lecture et de son apprentissage, de tous les apprentissages... en permettant le travail en équipe, d'élargir cette équipe en s'ouvrant à son environnement et à ses partenaires.

3. Un lieu d'animation autour des livres

Mettre en réseau des livres c'est faire exister ensemble des histoires, avec ce qui les rapproche et ce qui les oppose en croisant les thèmes entre eux.

III. L'informatique

1. Les ordinateurs

- La salle informatique

Cette formule a l'avantage de permettre une appropriation plus rapide de l'outil par tous les enfants car les explications peuvent être données à tous simultanément.

L'inconvénient majeur est le manque de souplesse car une organisation planifiée de l'utilisation de la salle par chaque classe s'impose.

- Un ou deux ordinateurs en classe

Cette formule cadre avec une organisation de classe en ateliers. L'ordinateur est à disposition de la classe en permanence. Il est possible alors de l'utiliser l'ordinateur à tout moment pour garder trace d'un travail, pour des activités d'entraînement ou d'approfondissement pour rechercher une documentation, ...

2. Les logiciels

- Le traitement de texte

Il est très utile pour la réécriture en production d'écrits. Le correcteur orthographique ou grammatical permet aux enfants de s'interroger sur leur écrit. Il permet aussi de mettre en forme une exposition, garder trace des conclusions d'une recherche, ...

- Les logiciels de PAO (Publication Assistée par Ordinateur)

Ils permettent une mise en page rapide par les enfants dans le cadre d'un projet : journal scolaire, exposition, affiches, invitations, ...

- Les logiciels d'entraînement dans des disciplines spécifiques (EAO)
Ils concernent les enfants selon leurs difficultés et les compétences à travailler.
Ils doivent présenter un travail différent de celui qui est fait avec papier crayon et ne pas être une simple mise sur ordinateur d'exercices que les enfants rencontrent déjà quotidiennement.
Exemple : en lecture, la possibilité de faire apparaître ou disparaître un mot, une phrase, un texte, permet un entraînement à la lecture rapide.
- Le tableur
Il permet de mettre en forme des données à l'aide de graphiques (histogrammes, « camemberts »).²
Il peut aussi permettre la résolution de problèmes, la gestion du budget de la coopérative par les enfants, la gestion de la classe, ...
- Les cédéroms
A part l'EAO et les jeux, ce sont essentiellement des bases de données documentaires. Chaque enfant peut parcourir le cédérom à son rythme.
- L'outil de communication
Il est possible de communiquer entre écoles ou avec des partenaires (écrivains...) grâce à Internet.

² Voir les programmes de mathématiques du cycle 3.